

LA BOUSSOLE

Journal Hebdomadaire des comtés de Nicolet, Yamaska

VOL. XXX, NO. 7

Vendredi le 18 janvier 1963

Bureau-chef à Victoriaville, P.Q.
Mme J.-A. Brochu, Dir.-Prop.

LE FOYER FAMILIAL

Le foyer est-il aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt ou trente ans? Il faut bien le confesser: cet asile de la famille n'est plus aussi respecté, aussi aimé.

Avec les innovations des dernières décades, l'on s'est créé des besoins nouveaux; l'on a recherché des plaisirs jusque-là ignorés ou presque. Et la vie de famille en a reçu une cruelle atteinte.

Les enfants, autorisés trop souvent par l'exemple des parents, courent avec l'ardeur de leur âge à toutes ces distractions qui se multiplient. Ils désertent le foyer, et contractent des habitudes dont ils ne sauront rejeter plus tard la néfaste servitude.

Et cependant, le foyer n'est-il pas le refuge le plus doux, le plus charmant, le plus reposant, le plus salubre? Après le dur labeur de la journée, quelle consolation de retrouver l'affectueux tête-à-tête avec les êtres chers: la femme et les enfants; la mère, les frères, les soeurs.

Hélas! les buvettes, d'autres endroits clandestins appellent les ouvriers loin de leur famille; les clubs attirent l'homme le plus fortuné, l'entraînant dans une vie de jeux, de débauche, se compliquant de l'abus des boissons; ruinant également sa santé et sa bourse.

Pendant que le père de famille abandonne son foyer, que deviennent ses enfants? que devient sa femme?

La mère se désole, perd des énergies nécessaires au bon fonctionnement du foyer, et peut-être s'en va-t-elle elle-même chercher ailleurs une compensation à ses chagrins. Les enfants, eux, perdent les sentiments de respect dus aux auteurs de leurs jours. Alors, inspirés, par des idées d'indépendance, ils les mettent en pratique, avec une déplorable logique.

La désertion du foyer domestique a de bien douloureuses conséquences. Elle peut être l'occasion de grands malheurs. Car, lorsque glissant sur la pente, l'homme en est arrivé à méconnaître toute loi morale, tout lui devient possible: unions illicites, abandon des siens, orgies, et que sais-je encore....

Pourtant, le foyer est la véritable source des joies du coeur. "La famille, a dit avec raison Mgr Bougaud, la famille vient de quelque chose de plus noble que les sens, de meilleur que l'esprit le plus pur, le plus profond. Elle vient du coeur; le coeur! c'est-à-dire le besoin d'aimer, le besoin non pas de briller, mais de s'oublier; non pas de jouir, mais de se sacrifier, de se donner tout entier, à une seule condition, celle de ne jamais se reprendre".

Aujourd'hui, il semble qu'on ne comprend plus ainsi la famille. Au lieu des plaisirs tranquilles, des récréations saines du foyer, ou l'affection avait la première place, l'on est avide de divertissements bruyants, qui parlent aux sens, sans satisfaire les besoins de l'âme, mais où les sentiments délicats sont constamment froissés, pour disparaître insensiblement.

Revenons à la vie de famille, au foyer familial, cette serre chaude où se cultivent les vertus, par la conservation des bonnes moeurs, au soleil vivifiant de l'amitié. Le père, entouré de ses fils, mettra tout en oeuvre pour leur tracer une noble ligne de conduite. Et la mère, tendre et dévouée, ne négligera rien pour rendre attrayant ce cher foyer, son royaume. Le jeune homme, la jeune fille n'oublieront pas qu'ils seront demain des fondateurs de nouvelles familles.

A l'ombre d'un foyer familial, où brille l'étoile de la paix, se trouve le véritable bonheur. C'est l'endroit par excellence où puiser l'énergie, la sérénité nécessaires pour faire face à toutes éventualités, à toutes les vicissitudes de la vie.

Marthe LEMAIRE-DUGUAY

Important rapport du chef Beaulac

Le chef de police de la ville de Nicolet, M. Ed. Beaulac, vient de déposer sur la table du conseil un rapport d'une extrême importance, concernant la répartition des enseignes de circulation, à travers la ville.

Ce rapport vient à la suite d'une recommandation au conseil de la commission de police et de circulation. La commission avait fortement incité le conseil à exiger une enquête. Des plaintes et des incidents

récents justifiaient la requête de la commission.

D'autre part, le conseil a été saisi, lundi soir, d'une autre remarque importante: en raison de leur mauvaise localisation, les enseignes d'arrêts aux coins des rues, seraient régulièrement endommagées par des automobiles.

Devant cette situation et à la suite de la présentation du rapport, l'échevin Bruno Rivard a proposé que le conseil se réunisse, siégeant en com-

Sauvetage de 20 pêcheurs à la dérive sur le fleuve

Dimanche dernier, à Saint-Pierre les Becquets, une banquise, portant près d'une vingtaine de cabanes ou une bonne vingtaine de personnes, dont deux dames, pêchaient le petit poisson des chenaux, s'est détachée de la glace solide pour se mettre à descendre lentement le fleuve St-Laurent, avant de s'immobiliser, quatre mille plus bas.

L'homme des grandes occasions a été M. Gaston Mail-

hot, un individu de 31 ans, qui a souvent à prendre des responsabilités, à titre de gérant du magasin de M. Albert Grondin. M. Mailhot était à prendre son dîner comme tous les gens de l'endroit, il aime souvent regarder en direction du fleuve, surtout, quand il y a des cabanes sur la glace, l'hiver, à l'époque de la pêche au petit poisson. M. Mailhot s'est vite assuré le concours de trois compagnons, MM. Gilles Mail-

hot, Robert Mailhot et Pierre Beauchemin. On est allé chercher une chaloupe, à laquelle on a appareillé un moteur, et le sauvetage a commencé.

On a commencé par prévenir les gens isolés sur la banquise qu'ils ne couraient aucun danger. La banquise avait 1/2 mille de largeur par 1 1/2 mille de longueur. Elle descendait à la vitesse d'un pas d'homme bien régulier. Quand la chaloupe fit son premier voyage, il y avait bien 200 pieds de la glace solide à la banquise. Au dernier des six voyages, elle s'était éloignée jusqu'à mille pieds environ.

Le sauvetage des gens s'effectuait en moins d'une heure. C'étaient tous des adultes dont l'âge pouvait varier de 25 à 60 ans. Certains venaient d'ailleurs loin que l'Abitibi. C'était leur première expérience de la pêche au petit poisson. Elle n'a pas semblé tellement les désarçonner, nous donnait à entendre M. Grondin, qui nous a mis au courant de leur aventure.

L'initiative de Mailhot et de ses compagnons s'est exercée même en ce qui concerne les cabanes. Vers 5 heures, hier soir, on avait déjà réussi à récupérer toutes les cabanes, sauf cinq et celles-ci ne couraient plus aucun risque, du fait que la banquise, après avoir dérivé sur une distance de quatre milles, a fini par se rapprocher de la rive et de s'immobiliser contre un champ de glace, auquel elle avait déjà commencé, sous l'action du froid, à se souder.

Hold-up de \$3,000. a St-Guillaume

Quatre bandits masqués, ont fait irruption à la Caisse populaire de St-Guillaume d'Upton, vers 2 heures p.m., ont tenu en respect le gérant de l'établissement, M. Lucien Vanasse, avant de filer avec une somme d'environ \$3,000, dans une automobile où les attendait un cinquième complice.

La voiture de marque Oldsmobile 1959, portant licence 40-139, Québec 1962, a été retrouvée abandonnée environ une demi-heure plus tard, en face du collège de la Présentation de Marie, non loin de la résidence de M. Faubert, Chemin du Golf à Drummondville-Ouest. Les apaches auraient pris place à ce moment dans une autre voiture, convertible, de marque Chevrolet, pour se diriger vers St-Germain de Grantham. Un véhicule a été intercepté quelques minutes plus tard, non loin de St-Germain, dans le quel deux jeunes gens prenaient place et possédaient par surcroît des dossiers judiciaires, mais la police n'a pu réussir à établir le lien direct entre les suspects et le hold-up de St-Guillaume. Toutefois, les recherches se sont poursuivies toute la soirée hier, dans le but de mettre la patte sur les malfaiteurs.

Hold-up

Les individus se sont présentés à la Caisse populaire vers 1 h. 50, ont ordonné au gérant "de se la boucler", ont sauté par-dessus le comptoir pour se servir dans le coffre-fort et le tiroir-caisse. M. Vanasse se trouvait seul dans la caisse au moment du vol, mais un client s'est présenté au moment où ils sortaient de l'établissement.

Les voleurs ont filé en direction de la route 22, sont revenus en direction de la route 9, avant d'emprunter vraisemblablement

une route secondaire conduisant à St-Majorique, pour aboutir finalement au chemin du golf. C'est là que l'automobile a été abandonnée. Une autre voiture attendait les apaches à cet endroit, puisque M. Faubert s'est rendu compte que le transfert des deux véhicules s'est effectué à un rythme très accéléré, tant et si bien qu'un jeune suspect a eu peine à pénétrer dans la Chevrolet, avant qu'elle ne démarre à toute vitesse.

A deux pas de la Banque

La Caisse populaire de St-Guillaume est située dans un édifice attenant au bureau de poste, soit au numéro civique 108, de la rue Principale. La Banque Provinciale du Canada se trouve à deux pas de la Caisse, soit le deuxième voisin, mais les voleurs ont préféré la Caisse populaire.

Il se pourrait que l'arrestation des deux suspects opérée par les agents de la PP aboutisse à l'éclaircissement d'au moins une partie du méfait.

La Caisse populaire de St-Guillaume avait été victime d'un hold-up, il y a à peine un an.

Statistiques de Pierreville

Les statistiques de la paroisse St-Thomas de Pierreville dans le comté d'Yamaska, ont été annoncées récemment par le curé de la paroisse, M. le Chanoine Armand Foucault.

La population se chiffre actuellement à 2.118 âmes réparties entre 425 familles. La campagne compte 533 communicants, le village 1267 communicants et 204 non-communicants.

Au cours de 1962, il y a eu dans cette paroisse 14 mariages, 15 sépultures adultes, et 5 enfants, 41 baptêmes.

Les enfants dans les trois écoles de la commission scolaire de Pierreville, soit l'école Maurault, Ecole Notre-Dame de la Confiance, dirigée par

les RR. SS. de l'Assomption et l'ancien couvent des RR. SS. Grises de la Croix d'Oranok, occupé présentement par les élèves de la commission scolaire de Pierreville, en attendant la construction d'un nouveau local, sont au nombre de 584 répartis de la première année à la 11ième pour les filles et de la première à la 9e pour les garçons.

Les maires de la municipalité de Pierreville sont M. René Thibault pour le village et Viateur Gauthier pour la campagne.

Le curé de la paroisse M. le Chanoine Foucault est aidé dans son ministère par le vicaire M. l'abbé Jean-Gilles Milot.

Vient de paraître



COULEUR DU TEMPS

par

Michelle Le Normand

DES impressions. Un paysage. Une évocation. Des souvenirs. Couleur du temps c'est un peu tout cela avec, en plus, ce je ne sais quoi qui donne tant de charme aux écrits de Michelle Le Normand.

Sans en avoir l'air, d'une façon bien à elle d'aborder les sujets les plus austères avec le sourire, Michelle Le Normand nous donne dans **Couleur du Temps** de douces suggestions à mieux vivre.

Optimiste, elle témoigne pour un bonheur sain

et la recherche d'une paix intérieure chèrement conquise.

Très courts, faciles à lire, ces billets n'ont aucune prétention, sinon celle de retenir pendant quelques instants l'attention du lecteur, lui plaire et, très amicalement, l'aider peut-être.

Couleur du temps, de Michelle Le Normand, se vend à **Fides**, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal et dans toutes les bonnes librairies.

116 pages \$1.50

L'influence des nombres

Un collaborateur nous adressa autrefois un petit travail qui se résumait comme suit:

"Sur le tableau chronologique des rois de France, choisissons l'un quelconque des rois, par exemple Henri IV; — retenons ce chiffre 4 et comptons 4 règnes en arrières, nous arrivons à Henri II; retenons ce chiffre 2 et comptons 2 règnes en arrières, nous arrivons à Louis XII; retenons encore ce chiffre 12 et comptons en arrières 12 règnes, nous tombons sur Philippe III; — retenons encore ce chiffre 3 et, procédant toujours de la même manière, nous rencontrons suc-

cessivement Philippe II, Louis VI, Lathoie 1er, Louis IV, Charles 1er (le Gros), Louis III, Charles II (le Chauve), et nous voici enfin à Charlemagne, le véritable fondateur de la monarchie. — Additionnons maintenant tous ces chiffres précités: 4, 2, 12, 3, 2, 6, 1, 4, 1, 3; nous obtenons comme total 40. — Or, Henri VI est précisément le 40e roi qui ait régné depuis Charlemagne".

L'auteur de ce travail assurait que ce calcul pratiqué de la manière ci-dessus, s'appliquait à tous les souverains sans exception et donnait exactement le rang que chacun d'eux occupait dans le tableau chronologique, à partir de Charlemagne. C'est bien possible, mais je dois avouer que je ne me suis jamais décidé à tenter l'expérience. Ceci pourrait rentrer agréablement dans la série des distractions d'hiver, quand on est en famille autour de la lampe.

Le chiffre sept a ses fidèles et le neuf possède ses fanatiques. Ses derniers aimaient à signaler le grand rôle qu'il a joué dans la vie de feu la reine Victoria. Le duc de Kent père de la reine faisait partie d'une famille de "neuf" enfants; Victoria était le "neuvième" souverain d'Angleterre depuis la révolution de 1688; elle était née dans le "dix-neuvième" siècle en 1819 et montée

Pensées

— L'autorité n'est que la résultante d'une supériorité d'intelligence et de volonté.

— Ce qui ne coûte rien ne vaut rien.

"Bien des hommes conviendraient" s'ils étaient sincères, que ce qui les éloigna d'abord de la religion, ce fut la règle sévère qu'elle impose à tous au point de vue des sens, et qu'ils n'ont demandé que plus tard, à la raison et à la science, des arguments métaphysiques qui leur permettent de ne plus se gêner".

François COPPÉE.

sur le trône en 1837 dans sa "dix-neuvième" année; son époux était né en 1819; elle eut "neuf" enfants; son fils aîné, né le "neuf" novembre, épousa la fille de Christian IX de Danemark, laquelle avait alors "dix-neuf" ans.

Ces coïncidences sont curieuses. On en trouve d'autres singulières en France, et l'on a souvent cité le cas de Louis XVI, pour qui le nombre 21 avait une importance particulière. Il s'était marié le 21 avril 1770 et, le 21 juin de la même année, aux fêtes de son mariage, une horrible catastrophe se produisit à Paris. Le 21 janvier 1781, il y eut réjouissance à l'hôtel de ville pour la naissance du dauphin; le 21 juin 1791, Louis fuyait vers Varennes; le 21 janvier 1793, il montait sur l'échafaud. Enfin, les rapports qui déterminèrent le jugement de la Convention émanaient de la Commission des Vingt et Un!

Louis XVI avait d'ailleurs l'effroi de certains nombres notamment de celui qui suivait son nom. Le commissaire Albertier a consigné le fait ci-après dans son rapport:

"Le ci-devant roi a fait avec son fils une partie de jeu de siam. L'enfant qui ne pouvait aller plus loin que le point de seize, s'est écrié: "Le nombre seize est bien malheureux. — Ce n'est pas d'aujourd'hui que je le sais", a répondu le roi Louis".

Le nombre fatidique des Bourbons était 14. Louis XVII et Henri IX moururent un 14 mai. Le premier avait 14 ans quand il tint les Etats-Généraux en 1614. La monarchie absolue a duré 174 ans; le plus grand roi de la race fut Louis XIV, qui régna 77 ans, nombre dont les chiffres additionnés donnent 14.

Louis XV mourut en 1874. Il y avait 14 ans que régnait Louis XVI quand il convoqua les Etats; Louis XVII mourut en 1794; la première femme d'Henri IV était née un 14 mai; la Restauration eut lieu en 1814, et en additionnant les quatre chiffres de 1814 on trouve 14.

Voici un curieux calcul fait sur Henri IV: "Il naquit 14 siècles, 14 décades et 14 ans, après la nativité de Jésus-Christ; il vint au monde le 14 décembre, gagna la bataille d'Ivry le 14 mars et mourut le 14 mars. Il a vécu quatre fois 14 ans, quatre fois 14 jours, 14 semaines, et il y a 14 lettres en son nom Henri de Bourbon".

Ajoutez cela que les lettres patentes du roi Henri II, ordonnant l'élargissement de la rue de la Ferronnerie, furent données le 14 mai 1554, cinquante-six ans (4 fois 14) avant l'assassinat de Henri IV.

Osez donc nier la puissance des nombres!

Vient de paraître

Le mystère du mariage

par

Guy Demers

Enfin voici un instrument de travail qu'on attendait depuis longtemps chez nous! Le recueil des textes que présente Monsieur Guy Demers répond à un désir souvent manifesté de la part d'éducateurs, d'étudiants et de jeunes foyers. Combien de fois on a souhaité avoir sous la main et à un prix modique un volume groupant les principaux textes de la doctrine de l'Eglise sur le mariage chrétien. Faute d'une telle anthologie, que de richesses de la pensée chrétienne sur le mariage restent ignorées.

C'est ce travail que présente aujourd'hui monsieur Guy Demers. S'il ne prétend pas être complet, il vise pourtant à donner l'essentiel de l'enseignement de l'Eglise sur les différents aspects du mariage.

Ce volume n'a pas été voulu comme livre de lec-

ture, mais comme instrument de travail ou de réflexion pour ceux qui — nombreux de nos jours — veulent de plus en plus approfondir la théologie du mariage. Pour en faciliter l'utilisation l'auteur donne, dans une table logique, la référence exacte aux documents d'où les textes sont tirés. On y trouvera en outre un index onomastique et une bibliographie des principaux volumes parus sur la question depuis une quinzaine d'années.

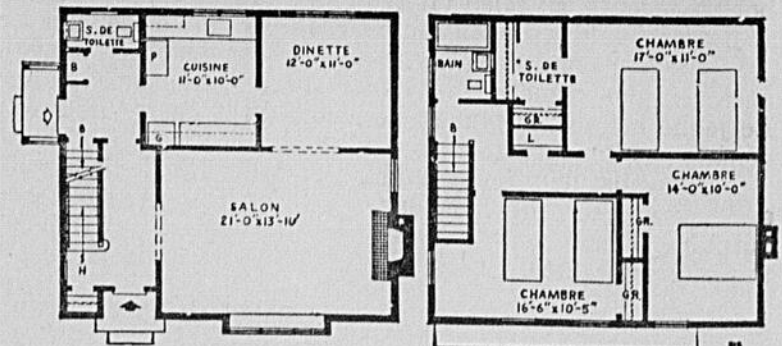
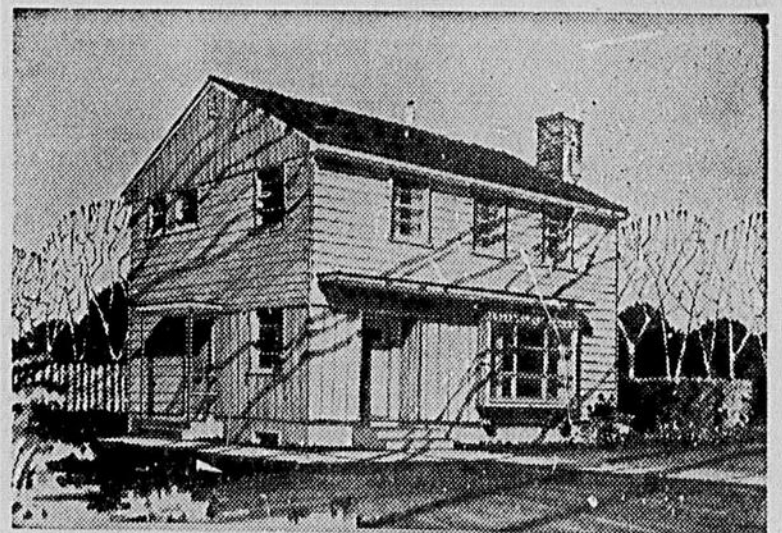
Nous ne pouvons que nous réjouir de la publication d'un tel travail qui mérite une large diffusion. Il deviendra vite indispensable aux fiancés qui suivent les cours de préparation au mariage. Les professeurs voudront le voir entre les mains de leurs élèves. Enfin bien des gens mariés voudront méditer les grands textes qui exposent la doctrine si substantielle de leur "Grand Sacrement".

Marc Roy, Prêtre

Dans la collection
"Alouette Blanche"
251 pages \$1.00

Fides
25 est, rue Saint-Jacques

LA MAISON D'AUJOURD'HUI



Cette maison de deux étages, de trois chambres à coucher, sera passablement dispendieuse, mais offrira certainement plusieurs particularités qui la rendront très confortable. Signalons entr'autre le cabinet de toilette au rez-de-chaussée, une grande cuisine et une entrée de service très bien située et donnant sur un vestibule.

Les chambres à coucher sont de dimensions très généreuses et parfaitement éclairées par au moins deux fenêtres chacune. L'entreposage ne créera pas de difficultés, vu le nombre et la dimension des garde-robes. La salle de toilette dans la chambre à coucher maîtresse constitue une ovation intéressante. La porte d'entrée principale est retirée afin d'offrir une protection suffisante contre les éléments de la nature. Le revêtement extérieur offre un coup d'oeil intéressant et agréable par la combinaison verticale et horizontale du bois.

La superficie totale de cette maison est de 1,565 pieds carrés et elle contient 22,105 pieds cubes. Les dimensions extérieures sont de 30 pieds par 26 pieds.

Il est possible d'obtenir les épreuves de cette maison, modèle numéro 515, à un prix minimum, de tout bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

CARRIERE-ECOLES BIJOUTIER-ORFÈVRE, BARBIER ou COIFFURE POUR DAMES

Enseignement sur écran - Assurance-chômage si éligible - Allocation de voyage et autres bénéfices.



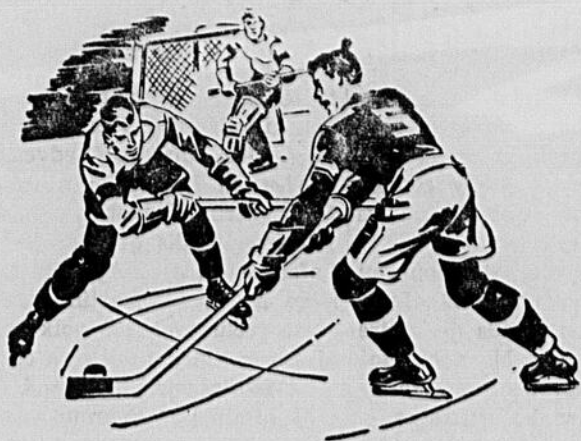
TRANS-CANADA
BEAUTY
INDUSTRIES, LTD
Moncton, N.B.

PETITES ANNONCES

COMMENCEZ EN AFFAIRE, sans capital. Soyez votre propre patron. Des centaines font des ventes moyennes de \$6,000 à \$20,000 par année. Vous pouvez acheter à crédit sans payer plus cher. Plus de 200 nécessités. Expérience de la vente pas nécessaire. Belle occasion d'avoir votre commerce. Ecrivez à Rawleigh, Dept. L-630-U, 4005 Richelieu, Montréal.

Hommes demandés dans districts ruraux possédant auto pour servir les magasins à plein temps ou temps partiel. Ecrire en mentionnant âge et numéro de téléphone si possible à: "La Voix des Bois Francs".

Le journal est aujourd'hui l'une des plus grandes forces sociales du monde.



AU CENTRE SPORTIF JEAN BELIVEAU

Dimanche le 20 Janvier à 2.30 hres

Citadelles à Victoriaville

DE QUEBEC

Encourageons nos joueurs qui bataillent pour la première position



Jacques Lévesque, la mie du "Pain du Jour"

Né à St-Félicien, sur les rives du lac Saint-Jean, le 2 octobre 1940, Jacques Lévesque a obtenu ses baccalauréats en arts et en sciences politiques; il étudie dans le moment à l'Université de Montréal pour obtenir à la fin de l'été 1963, sa maîtrise en sciences politiques. Poète à ses heures, dramaturge et journaliste en herbe, le jeune comédien n'a pas froid aux yeux. Il sait où il va!

Le Pain du jour

— Jacques Lévesque, comment vous voyez-vous dans la peau de Louis Deguire, à l'émission **Le Pain du jour**?

— Je m'y sens, pour le moment du moins, très à l'aise. Louis Deguire, fils de l'ouvrier Charles Deguire (Yves Létourneau) et de son épouse Martine (Olivette Thibault) est un jeune de 17 ans qui s'intéresse surtout à la mécanique, malgré les réprimandes de son père qui ne veut pas faire de son fils un ouvrier mais le voue à des études très poussées. Louis, à cause même de ces pressions constantes, vit en marge du milieu familial. Sa seule confidente est sa mère qui semble le comprendre et qui intervient souvent auprès de son mari pour le raisonner un peu.

— Votre frère cadet Serge et votre sœur Laura partagent-ils vos idées?

— Je ne le sais pas et je ne m'en préoccupe pas, puisque ma seule idée est de me lancer dans la mécanique. La vie de famille m'importe peu!

Père médecin, mère artiste

Dans la vie privée, Jacques Lévesque est le fils d'un médecin; sa mère s'est toujours intéressée au chant, à la musique et à la peinture. Sa sœur, Suzanne termine sa troisième année au Conservatoire d'art dramatique de Québec. Ce milieu a donc certainement influé sur sa carrière.

Elève de Groulx et de Valcourt

Jacques Lévesque a suivi, un an durant, les cours de Georges Groulx, et il en est à sa deuxième année de cours privés chez Jean Valcourt.

Théâtre, radio et TV

A l'Estoc de Québec, Jacques Lévesque a participé à cinq spectacles dont les Insolites de Jac-

ques Languirand, Château en Suède de Françoise Sagan et les Méfaits du tabac de Tchekhov. A la radio, alors qu'il était tout jeune, Jacques Lévesque a déjà récité, au poste CHGB de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. A la télévision, il en est à sa première expérience **Le Pain du jour** au réseau français de Radio-Canada le mercredi soir, à 8 heures, après avoir passé avec succès, en mai 1962, l'audition de Radio-Canada.

Philosophie de la vie

— L'important dans la vie, de nous confier le jeune comédien, est de demeurer ouvert à tout ce qui se passe autour de soi, de ne laisser s'échapper aucune expérience possible et de ne pas se fermer volontairement à quelque chose d'intéressant et d'enrichissant. Quant à ma grande ambition, je caresse celle de m'épanouir dans mon métier de comédien professionnel, de faire du vrai théâtre. Parallèlement, si

EN HABIT DU DIMANCHE



Le dimanche soir, à 8 heures, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada sont invités à passer un moment **En habit du dimanche**. Jacques Normand les entraîne alors dans un élégant cabaret. Les artistes que l'on y rencontre sont les plus grandes vedettes du music-hall international. L'orchestre est dirigé alternativement par Michel Brouillette et Neil Chotem **"En habit du dimanche"**.

possible, j'aimerais faire du journalisme à titre de commentateur de la politique internationale.

Gabriel LANGLAIS.

Le 38e Concours Annuel de Poésie de la S.P.C.F.

QUEBEC. — La Société des Poètes canadiens-français vient d'annoncer la tenue de son 38e grand Concours annuel de Poésie, ouvert à tous les poètes d'origine canadienne, néo-canadiens et canado-américains d'expression française, débutants ou chevronnés et ou qu'ils habitent dans le moment.

Ce concours comportera l'attribution de récompenses en argent, médailles, volumes et diplômes, le tout d'une valeur de plus de \$600., dont \$320. en argent.

Respectant la formule qui a fait ses preuves d'efficacité dans le passé, la Société a partagé le nouveau concours en trois sections nettement tranchées, comme suit: 1ère section, ouverte aux poètes qui pratiquent le vers régulier ou classique; 2e section, ménagée exclusivement aux poètes aptes du vers libre; 3e section, réservée aux étudiants à partir de l'ensei-

gnement secondaire inclusivement. De plus, les étudiants peuvent s'inscrire à l'une ou l'autre des deux premières sections, ou aux deux.

Ce 38e Concours prendra fin le 31 mars 1963, à minuit. Les résultats en seront annoncés le 25 mai prochain, au cours d'un dîner des poètes qui aura lieu à Québec.

Pour participer à ce concours, chaque concurrent, qu'il soit membre ou non de la Société, devra de toute nécessité se procurer une copie des règlements et une formule d'inscription portant un numéro d'ordre établi par la Société et destiné à remplacer le recours à un pseudonyme. L'identité de chaque participant ne sera révélée qu'une fois connu le verdict final du jury, composé de trois membres. Sur demande par écrit, la Société des Poètes canadiens-français, 714, rue Ste-Claire, Québec 4, P.Q., adressera à chaque participant éventuel une copie gratuite des règlements et des formules d'inscription aux trois sections, permettant ainsi à chaque intéressé de s'inscrire selon ses préférences.

LE JOURNAL EST
AUJOURD'HUI L'UNE DES
PLUS GRANDES FORCES
SOCIALES DU MONDE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Par le Dr Adrien Mouffe

Pourquoi pas un repos après le lourd surmenage des fêtes

Nous sommes tous, plus ou moins, livrés à des abus durant les Fêtes. Même les gens raisonnables d'ordinaire ont commis quelques excès. L'atmosphère, les décorations, l'ambiance, tout constituait, avec la qualité des mets, une invitation à manger plus que d'habitude. Comme cela arrive toujours, quelques goinfres sont restés sur le carreau. Il serait étonnant qu'il en soit autrement!

Cependant, il ne faut décidément pas que les réjouissances se prolongent trop longtemps. Certes, il est bien évident que certains de nos compatriotes vont continuer toute l'année à manger comme au temps des Fêtes! Ce sont des gourmands-goinfres-gloutons brevetés, diplômés, galonnés sur toutes les coutures! Laissons à leur triste sort ces chevaliers de la trop bonne fourchette. Ils vont probablement mourir au cours de 1963. Après leur trente-sixième indigestion carabine! Et saint Pierre les placera dans l'endroit spécial où ils seront en compagnie des autres gros mangeurs tombés au champ d'honneur après leur dernier repas plantureux!

Mais ceux qui aiment à manger beaucoup sans trop dépasser la ligne de la saine mesure, devront désormais se payer le luxe de ne pas trop abuser des délices de la table, après les agapes traditionnelles de la Noël et du Jour de l'An.

Le regretté docteur Pauchet leur conseillerait de se mettre au jeûne, afin de laisser reposer leur estomac. Sans jeûner, soyons tous et toutes un peu plus raisonnables à table. Nous nous sommes gavés pendant les Fêtes. Voici le moment de la sagesse qui s'impose à nous afin que notre frère corps ait un brin de répit... après nos abus!

Que notre sœur intelligence ait assez d'esprit pour permettre à notre frère corps de se détendre un peu dans une favorable inaction, après le surmenage des fêtes. Notre gaster sera très heureux de suspendre ses activités quelques jours durant!

Pas question de jeûner mais de manger avec modération. Il y a tout un monde entre le jeûne et la sobriété. Pour se soutenir et rester en santé, notre corps sait se contenter d'une alimentation raisonnable.

En somme les Fêtes ne doivent pas

durer toute l'année. Et notre organisme, après les réjouissances exquises mais trop abondantes, va trouver bon de se reposer.

Que les goinfres surtout se surveillent. Avec leurs abus continuels et leurs sempiternels excès, ils peuvent toujours être affectés d'une gastrite aigue. Cette menace reste suspendue sur leur tête. Le diable de la gourmandise exagérée peut fort bien les jeter dans les bras d'une indigestion souvent mortelle. La mort avec sa faux est toujours prête à frapper ceux et celles qui s'obstinent à manger comme l'animal aux larges oreilles. Et quand on est mort, on ne mange plus! Que les intéressés y pensent. Casse-cou!

Causeries

OCTAVE POUR L'UNITE

Dimanche, 20 janv.

Abbé Marcel Lefebvre
Sanctification des catholiques
Chant par la Manécanterie
Meilleur de Montréal.

Lundi, 21 janv.

Père Pierre Ponescu
Sanctification des orthodoxes
Chant par la Maîtrise protestante de Genève.

Mardi, 22 janv.

Révérend Peter Davison
Sanctification des anglicans
Chant par la Maîtrise de l'Oratoire de Paris.

Mercredi, 23 janv.

Pasteur Daniel Pourchot
Sanctification des protestants
Chant par Odd Wolstad de Oblason de Norvège.

Jeudi, 24 janv.

Jean Bouchard, S.J.
Sanctification des Eglises de Missions

Chant par les SS. Sts Noms de Jésus-Marie d'Outremont.

Vendredi, 25 janv.

Adrien Brunet, O.P.
Unité de tous dans la charité et la vérité

Chant par Pierre Selos.

Samedi, 26 janv.

M. Raoul Follereau
10e journée mondiale des lépreux
Chant par le Foyer de Charité de Montréal.



LA BOUSSOLE

Journal hebdomadaire
des comtés de Nicolet et
Yamaska

Rédaction: MARTHE LEMAIRE-DUGUAY,

Adm. H. de l'Association des journaux hebdomadaires C.F.,
Membre de la Société des Poètes.

Gérant: J.-A. BROCHU

PRIX DE L'ABONNEMENT un an \$2.00
AUX ETATS-UNIS un an \$2.50

BUREAU-CHEF et ADMINISTRATION à VICTORIAVILLE:
369 est Notre-Dame — C.P. 206 — Tél.: PL 2-2515

Imprimé aux Ateliers Le Peuple Limitée
Montmagny, P.Q.

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement
en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe
de la présente publication.

Coupon d'Abonnement

LA BOUSSOLE
C. P.: 206
Victoriaville

Je désire m'abonner au journal "LA BOUSSOLE"
pour la période de ans.

Ci-inclus le montant de piastres

Nom

Adresse

Ville

Au Canada: — un an, \$2.00 - trois ans, \$5.00
Etats-Unis: — un an, \$3.00 - trois ans, \$7.00

Dans Yamaska...

(Suite de la page 5)

St-Sylvestre, paroisse

M. Philippe Piché a été réélu maire tandis que MM. André Thibeault et Arthur Faucher ont été réélus conseillers. Le siège de M. Benoit Béliveau sera rempli lors de la prochaine assemblée. Les autres conseillers sont MM. Germain Lavigne, Lionel Deshaie et Gilbert Richard.

Le secrétaire est M. Wellie Parr.

Grand St-Esprit

Il y aura 350 personnes qui devront se rendre prochainement voter pour se choisir un maire et deux conseillers dans la circonscription de Grand St-Esprit. La lutte se fera à la mairie entre MM. Bruno Noury et Albany Pellerin ainsi que Lucien Ouellet, M.

Maurice McMahan a été réélu conseiller. La lutte se fera également entre MM. Albany Lemire et Bruno Guérin ainsi qu'entre MM. Robert Noury et Gilbert Marcotte. Les autres conseillers sont MM. Gilles Harnois, Fortunat Pellerin et Roméo Béliveau. Le secrétaire est M. Camillio Pinard.

Lemieux

Il y a 235 votants. Ils auront leur mise en nomination en mai.

St-Célestin

Tous ceux qui se sont présentés dans cette municipalité ont été réélus. Il s'agit de MM. Georges-Aimé Lamothe, Gédéon Forest et Armand Vincent. Les autres conseillers sont Anatole Mathieu, Rosaire Hébert et Louis-Georges Poirier. Le secrétaire est M. Henri Houle.

Ste-Eulalie

M. Jacques Hébert, maire, a

Le président d'élection de la municipalité de Grand St-Esprit a dû user de son droit de vote à la suite d'une égalité entre deux candidats au siège no 6.

M. Camillien Pinard a favorisé le conseiller sortant, M. Robert Noury, au dépend de M. Gilbert Turcotte. Tous deux avaient recueilli 110 voix.

Des élections avaient été nécessitées dans cinq municipalités

été réélu. M. Joseph-Henri Desilets a remplacé M. Bruno Cormier tandis que M. René Leblanc a été remplacé par M. Bruno Vigneault. M. Lucien Aubry a été réélu. Les autres conseillers sont MM. Henri-Poirier, Adrien Chaput et Philippe Tourigny.

Le secrétaire est M. Laurent Champagne.

Précieux-Sang

Tous les candidats en lice dans cette municipalité ont été réélus. Il s'agit de MM. Gérard Bergeron, maire, Robert Dubois, Lionel Tourigny, Rémi Ouellette, conseillers. Les autres membres du conseil sont MM. Marcel Perreault, Gilbert Mailhot et Lorenzo Leblanc. Le secrétaire est M. Gérard Rheault.

St-Sylvestre, village

Le maire ainsi que deux conseillers ont été réélus à St-Sylvestre, en l'occurrence MM. Henri Leblanc, Bruno Morrisette, et Victor Desruisseaux. M. Adrien Lacourse a été remplacé par M. Florentin Rheault. Les conseillers Clément Faucher, Edouard Genest et Lucien Desruisseaux termineront leur terme l'an prochain. Le secrétaire est Me J. Levasseur-Trottier.

St-Léonard d'Aston

M. Walter Boisvert a été réélu maire de cette municipalité. Les conseillers ont tous été réélus soient MM. Anatole Hébert, Antonio Joyal et Roger René. Les autres conseillers sont MM. Gaston Genest, Germain Turcotte et Louis-Paul Poirier.

Le secrétaire est M. Romulus Roy.

St-Léonard, paroisse

M. Philippe Leblanc a été réélu maire, M. Rosaire Lamothe remplace M. Pierre-Aimé Vincent. MM. Henri-Paul Lord et Roland Leblanc ont été réélus. Les conseillers restant sont MM. Henri Hébert, Laurent Lauzière et Gérald Belcourt. Ces derniers termineront leur terme l'an prochain. Le secrétaire est M. Romulus Roy.

Ste-Marie de Blandford

Tous ceux qui se sont présentés à la mise en nomination dans cette localité ont été réélus, il s'agit de MM. Henri Baron, maire, Jean-Marie Lemire, Albéric Martel et Léonard Brisson. MM. Albert Beaulieu et Roger Bellefeuille ainsi que Roger Paquin termineront leur terme l'an prochain.

St-Wenceslas

M. Lucien Desilets a été réélu maire pour son huitième mandat consécutif. Les conseillers Marcel Constant, G. Etienne Bélanger et Conrad Prince ont tous été réélus. Les autres membres du conseil sont MM. Roger Plourde, Marcel Labarre et Bonina Lamothe. Le secrétaire est M. Antonio Teasdale.

Ste-Gertrude

Il y aura mise en nomination au mois de mai dans cette localité. Les votants sont au nombre de 600.

A Grand St-Esprit, le président d'élection doit voter après une égalité des votes

du comté de Nicolet.

Le vote d'hier a favorisé trois nouveaux maires et deux anciens. Par ailleurs on y compte deux conseillers élus et quatre réélus.

Fait à souligner, le nouveau maire de Nicolet-sud, M. Ludger Florent, est le fils du maire sortant de charge, M. Noël Florent. Ce dernier avait décidé de ne plus briguer les suffrages, à la fin de son mandat qui prenait fin mercredi dernier.

Par contre à Ste-Angèle de Laval et Ste-Monique, il n'y a pas eu d'élections à la suite du retrait de trois candidats qui formaient l'opposition.

Grand St-Esprit

Le maire de Grand St-Esprit, M. Bruno Noury a été réélu lors des élections d'hier, alors qu'il a obtenu 141 voix contre 83, pour son adversaire, M. Lucien Ouellette.

M. Bruno Guérin a été défait par M. Albany Lemire qui a été réélu grâce à 112 voix contre 104. Par ailleurs, au siège No6, le vote de M. Camillio Pinard, président d'élection, a permis à M. Robert Noury d'être réélu.

Il y a eu 240 personnes qui se sont prévaluées de leur droit de vote, sur une possibilité de 263. Il y a eu 15 votes de rejets.

Nicolet-Sud

M. Ludger Florent a été élu maire en remplacement de son père, M. Noël Florent qui s'était retiré de la politique municipale. M. Florent a obtenu 91 voix contre 46 pour M. J.-Aimé Lampron. Il y a eu 137 votants sur une possibilité de 183.

Ste-Brigitte

M. Rémi Bergeron a rempor-

té le siège de maire avec trois voix de majorité. Il a obtenu 160 voix alors que son adversaire, M. Lucien Hamel en a eu 157. M. Séverin Turcotte a obtenu 160 voix tandis que M. Laurent Lafond, 155, au siège No 1. Au siège No 2, M. Martin Cardinal a été réélu avec 168 voix contre M. Denis Vincent qui en a eu 148.

St-Grégoire le Grand

M. Philippe Bourque a été élu maire de cette municipalité avec 64 voix de majorité. Il y a eu environ 400 votants sur une possibilité de 500. Il avait comme adversaire, M. Wellie Beaudet.

Ste-Monique de Nicolet

M. Ephrem Pinard a été réélu maire de cette localité avec 12 voix de majorité. Il faisait face à M. André Beauchemin. M. Rosaire Raymond a été réélu avec 39 de majorité contre M. Benoit Rousseau. Par ailleurs, M. Philippe Laforce a été élu avec 44 voix de majorité sur M. Conrad Champagne.

Ste-Angèle de Laval

Le retrait de deux candidats aux sièges de conseillers à Ste-Angèle de Laval a été le résultat de l'élection par acclamation de MM. Pierre Duceppe et Robert Richard.

Le jour de l'appel nominal, ces deux derniers avaient respectivement comme adversaires, MM. Edgar Elie et Jean-Louis Champoux.

M. Roch Duval avait également été réélu à la mairie.

Ste-Monique

La démission de M. Arthur Duval, quelques minutes avant l'ouverture des bureaux de votation, dans la municipalité de Ste-Monique, a permis l'élection par acclamation du maire Félix Des-côteaux.

Comment tirer meilleur parti de nos lectures

La plupart des gens croient que, pour lire un livre, il faut commencer par la première page et ne rien sauter jusqu'à la dernière. Mais, d'après un article de Sélection du Reader's Digest de janvier, on peut très bien, pour aborder un ouvrage difficile et qui n'est pas un roman, aller droit aux conclusions en commençant par la fin.

C'est ce que font certains hommes de science, par exemple, avec les livres et les articles techniques. Ils commencent presque toujours par prendre connaissance des dernières pages résumant les théories exposées, après quoi ils reviennent en arrière pour vérifier les données de base.

Il y a toutefois des livres qu'on n'arrive pas à entamer, par quelque bout qu'on les prenne. "N'essayez jamais de forcer un livre, disait un professeur d'université. Quand vous commencez à lire et que ça n'accroche pas, mettez l'ouvrage de côté pendant un certain temps, puis revenez-y. Il finira par se livrer".

Nous avons trop tendance à sous-estimer notre capacité à lire de bons livres. Une erreur courante consiste à croire que seuls les livres superficiels, ou mal écrits, sont amusants à lire. Mais la médiocrité n'est jamais distrayante. Au contraire, une fois prise l'habitude de la lecture sérieuse, on est surpris du plaisir qu'elle nous procure.

Il ne faut pas non plus croire que la rapidité avec laquelle nous lisons

est proportionnelle à notre intelligence. Certains livres doivent être lus rapidement, d'autres lentement. L'intelligence, en l'occurrence, consiste à savoir lire différemment des livres différents, selon leur valeur. En ce qui concerne les bons livres, il s'agit non pas de savoir combien nous pouvons en absorber, mais bien plutôt combien peuvent nous pénétrer!

La lecture embellit tous les autres plaisirs de l'existence, conclut Sélection, et le fait d'avoir toujours des livres sous la main contribue sûrement à développer l'habitude de lire. Comme toute, la meilleure formule, et la plus simple, pour mieux lire et en tirer le plus grand profit, pourrait bien se résumer ainsi, "Ne laissez jamais passer une occasion!"

Sait-on que...

A Amsterdam, une méthode très efficace de traitement à domicile des malades mentaux a permis en 1961, d'après Sélection du Reader's Digest de janvier, d'éviter l'hospitalisation à 2,250 malades, économisant ainsi à la ville plus de \$6 millions. Au Canada, la première tentative de ce genre a été lancée à Montréal en 1962 par la section du Québec de l'Association Canadienne pour la santé mentale en collaboration avec le service psychiatrique de l'hôpital Notre-Dame.

R. A. LESSARD

Gérant Général

de American Optical Co. of Canada Ltd

NICOLET, P.Q.

SAVARD FLEURISTE ENRG.

Fleurs pour toutes occasions

SPECIALITE: Bouquet de mariée

Lucien Savard, prop.

10, rue LaSalle

TEL.: 293-4933

Dans Yamaska il reste cinq maires à élire ainsi que 4 conseillers — Deux vacances

Il y a eu mise en nomination dans six villages et quatorze paroisses du comté d'Yamaska, hier.

Les six maires des villages ont été réélus par acclamation. Dans les paroisses, sept maires ont été réélus, deux nouvelles figures apparaissent et des élections devront avoir lieu dans cinq autres jours.

Du côté des conseillers, 44 ont été réélus par acclamation, douze nouveaux ont été élus et il reste quatre sièges à combler ou huit candidats sont en lice.

De plus, on note, deux vacances chez les conseillers: l'un d'eux a été élu maire avant la fin de son mandat et l'autre a tout bonnement remis sa démission. Dans les deux cas, le conseil verra à nommer un successeur.

Tant à la mairie que pour les postes de conseillers, les élections auront lieu lundi alors que les bureaux de votation seront ouverts de 8 heures à 6 heures.

Une seule municipalité du comté n'était pas touchée par les mises en nomination; St-François du Lac ou l'appel nominal aura lieu en juillet seulement.

St-Michel d'Yamaska

M. Médor Salvas est réélu par acclamation comme le sont aux sièges nos 1, 3 et 5 MM. Donat Pelissier, Léonard Bibeau et André Villiard. MM. Camille Parenteau, Léonard Salvas et Maurice Laplante sont les autres conseillers tandis que M. Jean-Baptiste Lemoyne remplit les fonctions de secrétaire-trésorier.

St-Michel

On a réélu par acclamation le maire Georges Villiard ainsi que le conseiller sortant, M. Wilfrid Parent, au siège no 3. Au siège no 1, M. Walter Léveillé a remplacé M. Léonard Labonté et au siège no 2, M. Alfred Salvas a remplacé M. Joffre Desrosiers. Les trois autres conseillers sont MM. Cyprien Savas, Fernand Guillemette et Roland Morissette. M. Prudent Proulx est secrétaire du conseil de St-Michel.

Baieville

Le maire Rosario Roy et les conseillers Gilles Proulx, Robert Hélie et Eloi Desfossés ont été réélus par acclamation.

Les trois autres conseillers sont MM. Simon Biron, Lionel Allard et Maurice Proulx. M. Lemire Fréchette est secrétaire.

Yamaska-Est

Le maire Paul-Emile Fagnant et les trois conseillers sortants, MM. Raoul Mondoux, Charles Saucier et Roland Joyal ont été réélus par acclamation. Les échevins réélus occupent les sièges 1, 3 et 5 tandis que les sièges 2, 6 et 4 sont occupés par les conseillers Isidore Crevier, Michel Mondoux et Armand Brouillard. Le secrétaire est M. Maurice Benoit.

Pierreville

M. René Thibault a été réélu par acclamation maire du village de Pierreville mais, il y aura élection à l'échevinage de ce conseil au siège no 3 entre M. Henri Durand sortant de charge et M. Marion Thibault.

Quant aux conseillers Bruno Morvant et Roger Letendre, ils ont été réélus par acclamation aux sièges nos 1 et 2. Les conseillers Aimé Parenteau, Lucien Shooner et Armand Courchesne occupent les sièges nos 4, 5 et 6. M. Jean-Luc Précourt est le secrétaire.

St-François du Lac

Au village le maire Faïda Lefebvre a été réélu par acclamation ainsi que les trois conseillers sortants, MM. Gérard Tailon, Alie Duhaine et Lucien Boisvert, aux sièges nos 1, 3 et 5. MM. Arnold Lemoyne, Gaétan Lépine et Fernand Lalancette, occupent les sièges nos 2, 4 et 6. M. Edgar Nadeau est secrétaire.

A la paroisse, la mise en nomination n'aura lieu qu'au mois de juillet. M. Ludovic Lachapelle n'a pas laissé savoir s'il quitterait ou non la mairie. Les conseillers sont MM. Alphonse Lachapelle, Euclide Lachapelle, Germain Crevier, Lauren-

zo Nadeau et Raymond Dupuis. M. André Courchesne, secrétaire-trésorier.

Le secrétaire ne savait pas quels conseillers seraient sortants.

St-Joseph de Baie du Febvre

M. Gratien Benoit remplace M. Gustave Bélisle à la mairie. Sont réélus par acclamation, MM. Pierre Allard, Léopold Benoit et Henri-Paul Beausoleil.

MM. Gérard Jutras et Georges-Henri Lemire restent à leurs postes de conseillers tandis que l'on devra trouver un remplaçant à M. Gratien Benoit élu à la mairie. M. Lemire Fréchette est secrétaire.

St-David

Le maire Philippe Brouillard et les trois conseillers, Fernand Thibault, Maurice Allard et Alidor Martin sont réélus par acclamation. MM. Julien Joyal, Emile Salois et Raymond Lozeau sont les autres conseillers. M. Antoine Blanchard est secrétaire.

St-Zéphirin de Courval

M. Hervé Boisclair est réélu à la mairie et à l'échevinage MM. Angelbert Maillet, Rodrigue Côté et Ronaldo Cloutier sont réélus aux sièges nos 2, 5 et 6. MM. Albert Laforce, Antoine Proulx et Larose sont aux sièges nos 4, 3 et 1 et M. Gérard Descoeurs est secrétaire-trésorier.

St-Bonaventure

MM. Rodrigue Turcotte et Julien Labonté se feront la lutte pour occuper la mairie que quitte M. Hervé Forest après 14 ans.

MM. Hector Lemaire et Jean-Paul Pépin sont réélus par acclamation aux sièges nos 1 et 2. M. Jérôme Lavoie est élu par acclamation au siège no 3 en remplacement de M. Etienne Labonté.

M. Rodrigue Turcotte a donné sa démission au siège no 4 et on lui nommera un remplaçant dans les 15 jours. MM. Lorenzo Paulhus et Jean-Paul Bonin demeurent aux sièges nos 5 et 6. M. Roland Paulhus est secrétaire-trésorier.

St-Gérard Majella

Pour accomplir un autre mandat, le maire Roméo Deschesneaux devra livrer la lutte à M. Séraphin Durocher.

M. Mirille Parenteau est remplacé par M. Frédéric Giguère; M. Germain Léveillé par M. Florian Mondoux et M. Elzéar Cardin par M. Olivier Daneau.

MM. Louis Mondoux, Champplain Mondoux et Etienne Parenteau restent à leurs postes et M. Anatole Lalancette demeure secrétaire-trésorier.

St-Elphège

M. Ulric Biron quitte la mairie; MM. Eloi Lefebvre et Marcel Veilleux devront se livrer la lutte pour le remplacer.

M. Rémi Lemire est réélu par acclamation; M. Bruno Dionne est remplacé par M. Marcel Veilleux et M. Gérard Côté par Eloi Lefebvre.

MM. Clément Paquet, Origène Turcotte et Jérôme Lachapelle sont les autres conseillers. M. Jules Coll est secrétaire-trésorier.

St-Thomas de Pierreville

M. Viateur Gauthier a été réélu maire par acclamation ainsi que MM. Lucien Gamelin et Pierre Lefebvre aux sièges nos 2 et 4, tandis qu'il y aura lutte entre MM. Jean-Lucien Boisvert, conseiller sortant, et Fernand Verville au siège no 6.

MM. Jean-Louis Morvant, J.-Noël Côté et Antonio Vallée occupent les sièges nos 1, 5 et 3. M. Arthur Belletete est secrétaire-trésorier.

St-Antoine de la Baie du Febvre

M. Lucien Proulx abandonnant la mairie, il y aura lutte entre MM. Roger Courchesne et Alphonse Manseau.

M. Evariste Proulx, du siège no 3 ne se présentant pas pour un autre mandat, il y aura lutte également entre MM. Clovis et Irénée Lefebvre.

Au siège no 4, M. Marcel Allard est remplacé par M. Gaston-T. Proulx et M. Maurille Courchesne est remplacé au no 6 par M. Maurice Chassé.

MM. Marcel Béliveau, Marcel Lemire et Jules-André Leclerc occupent les sièges nos 2, 1 et 5.

M. Jean-Louis Provencher occupe les fonctions de secrétaire-trésorier.

La Visitation de la Vierge Marie

Il y aura lutte à la mairie entre MM. Albany Ouligny et Bertrand Bourassa qui ambitionnent de remplacer le maire Ubald Forest, sortant de charge.

Les conseillers Roger Forest, Maurice Jutras et Paul-Emile Courchesne des sièges nos 2, 3 et 6, ont été réélus par acclamation. MM. Jean-Baptiste Beaulac, Chs-Edouard Dupuis et Laurent Champagne occupent les sièges nos 4, 5 et 1.

Le secrétaire-trésorier est M. Armand Dupuis.

St-Pie de Guire

M. Nestor Garon se trouve réélu par acclamation comme le sont aux sièges nos 1, 2 et 3, MM. Donat Parenteau, Conrad Desjarlais et Roland Couturier, tandis que MM. Wilfrid Proulx, Jérôme Desmarais et Urbain Yargeau occupent toujours les autres sièges. Le secrétaire est M. Léon Lemaire.

Notre-Dame de Pierreville

M. Alcide Daneau remplace à la mairie M. Ubald Deschesneaux. M. Côme Deschesneaux remplace M. Roger Boisvert au siège no 1; M. Charles Bellerose remplace M. Elphège Janelle au siège no 2 tandis que M. David Latraverse se trouve réélu par acclamation.

Les sièges nos 4, 5 et 6 sont occupés par MM. Armand Paulhus, Albert Bourgeois et Erma Beauchemin. M. Jérôme Deschesneaux est secrétaire-trésorier.

St-Guillaume

A la paroisse, M. Rosario Dugas est réélu par acclamation à la mairie ainsi que MM. Elzéar Fréchette, Henri Gagnéux et Elphège Vanasse à l'échevinage aux sièges nos 4, 5 et 6. MM. Irénée Thérout, Fernand Bourret et Hector Gervais restent aux sièges nos 1, 2 et 3. M. Georges-Etienne Amyot est secrétaire-trésorier.

St-Guillaume

Au village, le maire Roméo Lanoie a été réélu par acclamation. Les conseillers sortant de charge, Jean-Marie Phaneuf, Chs-Edouard Cyr et Léopold Bélisle ont également été réélus par acclamation. Les conseillers Donatien Boisvert, Noé Lanoie et Jacques Julien occupent les sièges nos 1, 2 et 3. Le secrétaire agissait comme président d'élections.

Aston Jonction

M. Bruno Morin a été réélu maire de cette municipalité pour un sixième mandat consécutif. M. Réal Morin a été réélu conseiller. Par ailleurs, M. Maurice Lemieux a été élu par acclamation en remplacement de M. Gilbert Lupien. M. Gaston St-Louis remplacera M. Clefford Goupille. Les conseillers non sortant sont MM. Léandre Pellerin, Franck Hébert, Patrick Trottier. Ces derniers termineront leur terme l'an prochain. Le secrétaire est M. Lucien Breault.

Bécancourt

M. Pierre Blandin a été nommé maire de Bécancourt en remplacement de M. Pierre Dumont. Les conseillers Eloi Deshaies, André Cormier et Fernand Poliquin ont tous été réélus tandis que les conseillers non sortant de charge sont MM. Jean-Paul Thibodeau, Armand Paradis et Raymond Côté. Leur mise en nomination aura lieu l'an prochain. Le secrétaire est M. Joseph Hébert.

Gentilly village

Dans Gentilly, le maire ainsi que deux conseillers ont été réélus. Il s'agit de MM. Maurice Trottier, maire, Paul Bécotte et Roland Tousignant. M. Jean-Baptiste Baril a été remplacé par Jean Baril. Les conseillers non sortant sont MM. Roger Carignan, Alexandre Tourigny et Achille Cadotte. Le secrétaire est M. Rémi Hardy.

St-Edouard de Gentilly

Le conseil a été réélu en bloc dans cette municipalité. Il s'agit de MM. Emile Poisson, maire, Roland Deshaies, conseiller, Gé-

rard Genest et Jean-Marie Carignan. Les conseillers non sortant sont MM. Hormidas Trottier, Clément Baril et Gilbert Martel. Le secrétaire est M. Roger Houle.

St-Pierre les Becquets, village

Toutes les personnes se présentant pour une charge ont été réélues. Il s'agit de MM. Albert Grondin, maire, Georges Lafleur, Aurèle Lemay et Edward Verville, conseillers municipaux. Les conseillers ne se présentant pas cette année sont MM. Jacques Demers, Yvon Lemay et Majorie Cossette. Le secrétaire est M. Louis-Pierre Roux.

Manseau

A Manseau, le maire, M. Thélesphore Soucy a été remplacé par M. Maurice Lavoie. M. Rodolphe Belair a été remplacé par M. Paul Bergeron tandis que M. Josaphat Trottier et André Lavertu ont été réélus. Les conseillers non sortant sont Lucien Raymond, Maurice Beaulieu et Arthur Dupont. Le secrétaire est M. Normand Provencher.

St-Joseph de Blandford

M. Jean-Marie Rioux a été réélu maire de cette localité. M. Lucien Sénéchal a été remplacé par M. Gaudiose Bergeron. MM. Lucien Lapointe et Joseph Turgeon ont été réélus. Les conseillers dont le terme n'est pas encore terminé sont MM. Jean-Baptiste Dubois, Clément Lemay et Philippe Lauzière. Le secrétaire est M. Normand Provencher.

Ste-Perpétue

Le maire Roland Laplante a été réélu ainsi que deux conseillers soit MM. Wilfrid Leclerc et Arthur Côté. M. Réal Lambert a été remplacé par M. Gérard Beauchemin. Les autres conseillers sont Albert Morin, Gaston Richard et Alphonse Provencher. Le secrétaire est M. Edmond Gardner.

St-Raphael (partie sud)

M. Elie Martel a été réélu maire tandis que M. Joseph Arel a remplacé M. Benoît Jutras et M. Gérard Poirier a remplacé M. Germain Blais. M. Martial Leblanc a été réélu. Les autres conseillers sont: Louis-Philippe Béliveau, Normand Béliveau et P.-Emile Morin. Le secrétaire est M. Bruno Bergeron à Aston Jonction.

Ste-Sophie de Lévrard

La mise en nomination aura lieu au mois de juillet.

(Suite à la page 4)



AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
NICOLET		
Bastien, Aimé	St-Léonard d'Aston	Hôtel Salle à manger Bar salon Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis. L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée au:

BUREAU DU GREFFIER

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

CASE POSTALE 2027, QUEBEC 2 P.Q.

On étudie le programme d'action 1963

La Fédération des Collèges classiques tiendra sa 27^{ième} Assemblée générale les 16 et 17 janvier prochains au collège St-Laurent, près de Montréal. Il s'agit de la plus importante assemblée depuis l'automne 1961. En effet, les 91 supérieurs de collèges classiques qui forment la Fédération auront à étudier les conditions de salaires des professeurs laïcs des collèges de la Fédération. Il y a cette année, dans les collèges de la Fédération 1,085 professeurs laïcs et les calculs les plus conservateurs laissent prévoir qu'il y en aura 1,750 dans 5 ans.

"Nous comptons de plus en plus sur les professeurs laïcs, a déclaré Mgr Pierre Decary, P.D. président de la Fédération, pour alimenter le secteur indépendant de l'éducation secondaire et collégiale. Nous savons que le métier d'éducateur est un dur métier et nous tenons à ce que les professeurs laïcs soient bien traités. Nous sommes bien décidés à faire tout ce qu'il faut pour cela. Dans un passé qui est encore très proche de nous, ils étaient peu nombreux et, il faut bien l'avouer, mal rémunérés, parce que les budgets des collèges étaient insuffisants".

"L'échelle de traitements que la Fédération a établi il y a 3 ans a marqué un point tournant. La profession de professeur de col-

lège est devenue une profession fort honorable et nous tenons à ce que ce progrès aille en s'accroissant."

Décisions importantes

Les supérieurs devront prendre à cette assemblée plusieurs décisions qui intensifieront le travail du secrétariat de la Fédération.

M. Jean-Marie Beauchemin, secrétaire-général de la Fédération, après avoir fait une revue des réalisations du secrétariat au cours de l'année écoulée, proposera un programme d'actions qui prévoit un bon nombre de publications, plusieurs projets de recherches, un programme de relations publiques considérable, une planification des bibliothèques de collèges, la création de cinq nou-

velles commissions et le parachèvement d'un système de comptabilité uniforme pour tous les collèges.

Par ailleurs, dans son rapport, M. Beauchemin, souligne qu'au cours de l'année, le secrétariat a organisé plus de 80 réunions de travail de supérieurs, de procureurs, de bibliothécaires, de professeurs, de commissions et de comités.

Il a aussi préparé le mémoire dont la partie a été présentée à la Commission Parent en juin et dont la seconde partie doit être présentée sous peu.

La Fédération a aussi publié au cours de l'année 10 documents d'envergure. Enfin, le service de placement des professeurs laïcs, qui s'était occupé, il y a deux ans de 155 demandes et de 277 l'année suivante a dû répondre cette année à 539 demandes de placement.

Service des relations extérieures
Pierre-Louis Gélinas, dir.

Lettre à tous

Joliette, 6 janvier 1963
Monsieur, Madame ou Mademoiselle,

A l'occasion des Fêtes, les citoyens canadiens échan- gent des vœux de succès et de santé pour resserrer les liens d'une amitié cordiale et joyeuse.

Ces cartes de souhaits qui vous ont apporté un message de bonheur peuvent encore illuminer d'un rayon de joie l'existence d'enfants moins favorisés.

Au lieu de les jeter au panier, envoyez-nous ces CARTES qui deviendront des albums d'images distribués aux petits malades de nos hôpitaux canadiens.

Vous remerciant pour votre coopération.

Loisirs Christ-Roy Incorporés
par J. L'Ecuyer.

Adressez vos envois:
760 Précieux-Sang, Joliette, P.Q.

Vient de paraître



Le Cinéma et L'Adolescent

par
Fr. Evariste-C. Jacob, i.c.

LE Cinéma est d'une grande actualité. Son influence apparaît prépondérante auprès de la jeunesse.

Le R. Frère Evariste-C. Jacob, des Frères de l'Instruction Chrétienne connaît bien les enfants puisqu'il est dans l'enseignement depuis bientôt trente ans. L'observation quotidienne de ses élèves lui permet de poser des jugements très intéressants sur l'action bienfaisante ou néfaste du cinéma dans l'intelligence et le cœur d'adolescents.

Le Cinéma symbolise une évasion pour l'enfant qui va parfois jusqu'à s'identifier aux personnages de l'écran. Mais les éducateurs — parents et

professeurs — savent fort bien que le cinéma est l'un des divertissements modernes qu'il faut accepter, à la condition, bien entendu, d'éduquer l'enfant, de l'aider à se prémunir adéquatement contre les effets nocifs d'une passivité trop complète.

La solution? Une véritable formation cinématographique. L'enfant acquiert ainsi un esprit critique qui le tient en éveil et l'oblige à réagir.

Le livre du Frère Evariste-C. Jacob rendra service à tous les éducateurs. Il est en vente à **Fides**, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal.

192 pages \$2.25

"Ice Follies"

"Ice Follies", la célèbre revue sur glace qui aligne tous les ans plus de champions nationaux et régionaux que toute autre revue sur glace — et qui tiendra l'affiche du Forum du 3 au 12 février prochain — compte pour principale vedette cette année le fameux champion du monde Donald Jackson.

Le jeune Donald, âgé de 22 ans et natif d'Oshawa en Ontario, a remporté à trois reprises le championnat senior du Canada et le championnat senior de l'Amérique du Nord; il a aussi remporté une Médaille de Bronze aux Olympiades de 1960 à Squaw Valley et il a enfin capturé le titre mondial à Prague en mars dernier.

Les "Ice Follies" nous feront de plus lier connaissance avec Istvan Szénes, champion de Hongrie à quatre reprises et avec Dorothy Ann Nelson, championne du patinage pour paires des Etats-Unis en 1962. Les autres grands champions et championnes de la troupe des frères Shipstad et d'Oscar Johnson sont entre autres la jolie rousse Ina Bauer, trois fois championne d'Allemagne; Donald et Andrée Jacoby, champions danseurs sur patins des Etats-Unis et Richard Dwyer, récemment de retour des forces armées américaines qui enleva le championnat pour novices et le championnat junior des Etats-Unis et aussi les championnats juvénile, novice, junior et senior de la Côte du Pacifique à l'âge de 14 ans, avant de devenir professionnel.

Les "Ice Follies", un spectacle fa-

Pensées

—La mère! C'est la vestale qui garde le feu sacré du foyer et qui après avoir mis au monde les enfants les couve et leur transmet le génie de la famille, car l'hérédité n'est pas un vain mot.

Le Père DIDON.

L'opinion qu'on a de soi-même est comme la préférence d'une mère pour son enfant.

Paul BOURGET.

La douceur de la gloire est si grande, qu'à quelque chose qu'on l'attache, même à la mort, on l'aime.

PASCAL

Robin Hood et le Salon national de l'Agriculture présentent

PÂTES AIMÉES
PÂTES SUCRÉES
CONCOURS de la MEILLEURE RECETTE
\$4,500 EN PRIX



La compacte "la plus désirable au Canada", automobile Valiant 1963, de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, pneus à flanc blanc, radio, lave-glace, etc.



L'incomparable cuisinière Châtelet V de Beldinger, 30", à 4 éléments, fenêtre "Perma-Vue", tableau de commande et four éclairés, etc.

GRAND PRIX

Trois finalistes, choisies par un jury compétent, seront invitées, toutes dépenses payées, au Salon national de l'Agriculture, tenu à Montréal, le 12 février 1963, pour exécuter leur recette. Elles recevront la cuisinière Beldinger dont elles se seront servies. Il y aura également un boni de \$100. pour le Cercle, Club ou Association dont les finalistes font partie. Le concours prend fin le 26 janvier 1963, à minuit.

FORMULE DE PARTICIPATION

Concours "Pâtes aimées — pâtes sucrées", Case postale 237, Station Youville, Montréal 11, Qué.

Vous trouverez ci-inclus une recette de pâte sucrée, de même qu'un certificat de garantie de la Farine Robin Hood.

NOM:

ADRESSE:

VILLE:

PROV:

Vous trouverez les règlements officiels et d'autres formules de participation chez votre épicer.



BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son, Montréal

DEPUIS
1695

Madame C. DUGUAY-BROCHU, Directrice de LA VOIX des BOIS FRANCS et de LA BOUSSOLE,

Administratrice honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada; auteur des volumes: "L'OEIL à la FENÊTRE" et "A PROPOS D'EDUCATION"; membre de la Société des Poètes du Canada.

(Nom de plume) Marthe Lemaire-Duguay



L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

Le bonheur est chose fragile

Le bonheur est chose fragile....!

Il ressemble à l'oiseau charmeur, dont le trille cadencé, les variantes mélodieuses, le vol léger aux multiples arabesques capricieusement jolies, ont toute la poésie d'une idylle.

Prenons garde de blesser par les flèches de l'égoïsme ou de l'étourderie, ce chantre aérien, si gracieux, si bohème, mais dont le moindre projectile peut faire, en une seconde, une misérable petite chose inerte, muette, rampante.

oOo

Comme la feuille palpitante de vie et d'espoir, qu'une brusque rafale d'automne détache violemment de sa tige, ainsi le bonheur peut un jour s'envoler, poussé par l'aiguillon d'une amitié perdue ou diminuée.

Après avoir tourbillonné sans but, éperdue, la feuille se voit ensevelie sous l'hiver: la joie dans sa peine.

oOo

Le bonheur, c'est une fée mystérieuse en beauté, en douceur, en ivresse, qu'un rien suffit à retenir: un geste, un sourire, une parole; mais qui pareillement s'effarouche d'un silence, d'un regard, d'un soupir.... puis, s'enfuit....

oOo

Oui, le bonheur est fragile comme la fleur aux parfums exquis.

Craignons de froisser maladroitement des pétales si délicatement veloutés. Ils s'effeuilleraient, hélas, avant leur heure venue.

Essence délicieusement mystique et vaporeuse du bonheur, toute âme vous porte en elle comme en un vase des plus fragiles. N'y touchons pas. Et pour mieux le protéger, bâtissons-lui une enceinte de vertus.

Ah! si chacun savait se faire un devoir humanitaire, chrétien de respecter chez ses voisins, chez ses proches, ses amis, cette urne aussi précieuse que fragile: le bonheur!

Oui, pourquoi si légèrement, si inconsciemment, bien souvent, bannir la joie des cœurs?

Pourquoi s'en priver soi-même?

Le bonheur est chose très fragile.

Madame Camille DUGUAY.

L'oxyde de carbone

La combustion produit de l'oxyde de carbone, qui est un gaz mortel. Si la ventilation est déficiente dans une usine, un garage, ou même à la maison, l'oxyde de carbone peut s'échapper et contaminer l'air. L'oxyde de carbone frappe sans avertir. Les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous rappellent que la meilleure protection est une bonne ventilation, et nous conseillent de vérifier périodiquement nos systèmes de ventilation, nos tuyaux de fournaise, nos cheminées, et d'employer des appareils approuvés.

L'oxyde de carbone n'a pas d'odeur, mais il se trouve souvent associé à des gaz et à des vapeurs de combustion qui ont de l'odeur. La migraine peut évidemment provenir de différentes causes, mais lorsqu'elle se produit en présence d'un dégagement de gaz ou de fumée de combustion, elle peut être l'indice d'un commencement d'oxycarbonisme.

Ne mettez jamais un moteur en marche dans une pièce fermée. En cas de commencement d'oxycarbonisme portez la victime au grand air, tenez-la au chaud et dans le calme, et

La vue et les études

De mauvaises notes en classe n'indiquent pas nécessairement une infériorité intellectuelle. Bien d'autres causes peuvent entraver les progrès d'un enfant. Parmi ces causes, l'une des plus fréquentes est la mauvaise vue. Les instituteurs sont aujourd'hui entraînés à reconnaître les défauts de la vision, et savent en tenir compte.

Les médecins qui soignent les yeux des enfants n'ignorent pas les mauvais effets d'un régime alimentaire déficient. La vision des enfants exige aussi des soins particuliers pendant la convalescence. Et en tous temps il faut enseigner aux enfants à ne pas fatiguer inutilement leur vue.

La collaboration de l'instituteur, des parents et du médecin de famille procure aux enfants, la surveillance médicale nécessaire, et permet à l'instituteur de tenir compte de l'état de la vue de ses élèves, en classe et à la bibliothèque.

pratiquez la réanimation si la respiration est affaiblie ou semble arrêtée. Et ne manquez pas d'appeler un médecin sans retard.

Comment furent retrouvés en 1825, les ossements des braves soldats de Sainte-Foye

C'est au docteur Olivier Robitaille que nous devons le récit de ce fait:

"A Québec, par une belle après-midi du mois de septembre 1852, je dirigeais mes pas vers le chemin de Sainte-Foye, en compagnie de l'historien Garneau et de M. L.-G. Bailly, avocat, jusqu'à l'endroit où étaient les fondations du moulin Dumont. Nous voulions voir de nos yeux des ossements qui, en petite quantité, avaient été découverts par des éboulis causés chaque année par la fonte des neiges, près d'un ravin divisant la propriété des héritiers Tourangeau de celle de feu M. Julien Chouinard, riche marchand de la basse-ville, et aussi pour constater si ces ossements avaient appartenu vraiment à des êtres humains.

"Assis sur les ruines du moulin Dumont, où la lutte avait été la plus meurtrière, ayant à notre droite la chaussée de Sainte-Foye que les troupes françaises avaient traversées pour entrer en ligne sur le champ de bataille, devant nous les plaines d'Abraham sur lesquelles pour la dernière fois, la valeur de l'armée française et de la milice canadienne, commandées par le général de Lévis, brilla d'un si vif éclat, M. Garneau, notre historien national, animé par un noble enthousiasme au souvenir de ce glorieux fait d'armes, nous fit un récit plein de feu de la lutte suprême de nos ancêtres, pour conserver à la France un sol arrosé du sang de ses enfants.

Il y avait quatre-vingt-quatorze ans que ces braves reposaient du sommeil de la mort, dans un parfait oubli, sur le sol même que leur vaillance avait illustré. Dans le fond du ravin, nous trouvâmes quelques débris qui, évidemment, étaient des restes d'ossements humains. Il était impossible de s'empêcher sur la nature des fragments d'os que nous tenions dans nos mains.

C'est alors que nous eûmes la pensée d'en faire l'exhumation sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste si, après des fouilles faites judicieusement, on pouvait en recueillir un plus grand nombre qui établiraient au-delà de tout doute, que c'était bien là l'endroit où l'on avait inhumé les corps des braves morts sur le champ de bataille de 1760.

Quand nous fîmes part à la société Saint-Jean-Baptiste de Québec de notre promenade au moulin Dumont, et des ossements que nous avions trouvés dans le ravin, la Société approuva cordialement le projet d'en faire l'exhumation.

On fit pratiquer des fouilles sur les lieux et le résultat fut la découverte d'une grande quantité d'ossements. Nous aurions aimé à trouver quelques objets, tels que boutons ou plaques d'uniformes, pour nous aider à reconnaître à laquelle des deux nations belligérantes ou pourrait assigner ces restes mortels; peine inutile, rien de la sorte ne fut trouvé. Il est vrai que les ressources de la Société ne permettaient pas de faire de grandes dépenses; au reste nous étions pleinement assurés que l'endroit était bien celui où l'on avait enterré les braves tués à la seconde bataille des plaines d'Abraham."

On sait que plus tard, en 1855, la Société Saint-Jean-Baptiste éleva aux braves de Sainte-Foye un monument commémoratif qui existe encore.

IL Y A TRENTÉ ANS

Les Montfortains aux Missions

NEUVIÈME MISSION (1933): MADAGASCAR FRANÇAIS

Depuis longtemps, la Compagnie de Marie désirait une Mission en Colonie Française. Ce désir est devenu une réalité, par l'entremise bienveillante des Vicaires Apost. de Fianarantsoa et de Tananarive, qui ont offert aux Montfortains de continuer et de développer l'œuvre d'évangélisation entamée par eux dans la partie est de leurs Vicariats respectifs c'est-à-dire dans les districts de Nosy-Varika, Mahanoro, Vatomantry, et Marolambo.

Le 10 mai 1933, 3 Pères et un Frère Montfortains débarquaient à Tamatave. Aujourd'hui, ils sont 12 Pères et 5 Frères répartis dans 12 Postes de mission.

Leurs travaux apostoliques ont débuté sous le signe de la croix, c'est-à-dire des Cyclones dont la côte est de Madagascar est de la terre classique: le 10 et le 12 janvier 1934, les éléments déchaînés de ces pays tropicaux s'abattaient sur la région, ne laissant après eux que des ruines lamentables.

En vaillants fils de Montfort, les Missionnaires ont béni la croix que Dieu leur envoyait et ont vu en elle un signe de prédilection céleste. Ils ont réparé les dégâts de leur mieux, à la missionnaire, avec l'aide de leur pauvreté; et ils ont continué sans relâche leur rude besogne de défricheurs.

Quatre Filles de la Sagesse, premier essaim en terre malgache de ces dignes Filles de Montfort et de Marie-Louise de Jésus, viennent de leur arriver. Ceux qui ont constaté le bon travail qu'elles font aux missions peuvent dire le précieux renfort qu'elles apportent à Madagascar.

Les statistiques accusent des chiffres consolants. En 1933, l'on comptait 15,924 baptisés et 8,023 catéchumènes prémices d'une moisson qui s'annonce abondante. Villes, centres et villages, tous à la fois réclament les missionnaires; ce sont les ouvriers qui manquent!

Le 18 juin 1935, La Sacrée Congr. de la Propagande érigait cette jeune Mission de la côte est en Préfecture Apost. et Mgr Alain LeBreton, S.M.M. était nommé Préfet Apost. de Vatomantry. Ses travaux et ceux de ses courageux collaborateurs ont sans doute mérité l'approbation du Saint-Siège, puisque l'ancienne Préfecture Apost. de Vatomantry recevait, en 1939, de nouveaux honneurs et de nouveaux agrandissements. En effet, par un décret de la Sacrée Congr. de la Propagande du 25 mai 1939, la Compagnie de Marie recevait une nouvelle portion de territoire qui devenait le Vicariat Apost. de Tamatave et le même Mgr LeBreton était nommé Vicaire Apostolique.

Tout n'est que vanité

On se plaint qu'il n'y a plus d'enfants ou, encore, qu'ils vieillissent avant leur âge. Nous constatons le fait sans en chercher la cause.

C'est la réflexion que je me fais, en lisant dans un journal de modes, trois pages consacrées à des modèles de coiffures pour fillettes. Lisez-moi ça:

Grand chapeau bleu taffeta; bordure-paille de Milan; guirlande de fleurs et feuilles de Hollande! Age, 10 ans.

Quelle jeune, quelle fragile tête pour supporter tant de combinaisons! Quel ombre sur des yeux si purs....!

Et nos jeunes demoiselles passent des heures à poser devant la modiste, essayant tous les chapeaux de l'atelier, qui ne plaisent guère à la maman. Elles sont d'une docilité exemplaire. Saisies du grand air que peut donner un chapeau, elles sourient à

l'image que renvoie la glace fidèle et songent que, bientôt, elles feront l'admiration de tous ceux qu'elles croiseront sur la rue.

C'est ainsi que nos enfants s'épanouissent dans les fragilités et qu'elles deviennent femmes avant même d'être fillettes.

Pensées

La souffrance a mille portes inconnues, outre ses grandes et larges issues par où tout le monde la voit passer. Elle se fait des chemins subtils et couverts de fleurs, elle va vite, loin et haut, parce qu'elle est la plus active messagère de Dieu.

Lacordaire.

La femme idéale, pour la plupart des hommes, est celle qu'il n'a pas pu avoir.

La seule avance qui soit permise avec une du temps.

Blanchard.

DEUX VOLUMES DUS A LA PLUME DE
Marthe Lemaire-Duguay

A propos d'Education Préface de Alphonse Désilets L'oeil à la fenêtre

petite philosophie
Préface du Rév. Père Jos Laliberté, C.S.S.R.

Ces volumes se vendent \$1.00 l'unité
ou \$10.00 la douzaine.

On peut se les procurer en s'adressant à
LA VOIX DES BOIS FRANCS
Victoriaville, P.Q.

Arrestations en marge des hold-up à St-Guillaume et à St-Pie de Guire

Des agents de l'escouade des vols à main armée ont appréhendé lundi avant midi dans la métropole, un quatrième suspect, qu'on soupçonne d'avoir participé au "hold-up" de \$3,000, perpétré à St-Guillaume d'Upton, jeudi dernier.

Il s'agit de Réal Lacasse, un récidiviste de St-Jérôme, qui serait reconnu comme le chef de la bande qui a pillé la Caisse Populaire de St-Guillaume et, à deux reprises, celle de St-Pie de Guire, dans le comté de Yamaska.

Les trois autres prévenus qui comparaitront ce matin à Sorel, sous trois accusations de "hold-up", totalisant près de \$8,000, sont Roland Lacasse, le frère du premier, Robert Latendresse, tous de St-Jérôme.

St-Guillaume

La Sûreté provinciale doit au flair des agents Georges Hélie et Guy Duchesne, qui ont intercepté une automobile de marque Chevrolet 1955 convertible, de couleur blanc et noir, portant licence 891-403, à l'intersection des routes 9 et 22, près de St-Germain de Grantham. Le constable Hélie effectuait les vérifications dans ce secteur vers 2h30 p.m. soit environ une demi-heure après le "hold-up", quand il a aperçu une automobile suspecte. Au même moment, M. Du-

chesne s'amenait en auto-patrouille. 2 individus étaient à bord du véhicule, mais sans arme à feu, sans argent ou autre objet qui aurait pu servir au méfait. Leurs deux comparses avaient déjà eu le temps de s'acheminer dans une autre direction, pour filer vers la métropole. Dans cette ville, où les attendaient plusieurs agents de la PP, les bandits n'ont effectivement pas échoué....!

L'auto de marque Oldsmobile 1959 qui a servi au hold-up de St-Guillaume et que la police a retrouvée abandonnée sur le Chemin du Golf, à Drummondville-Ouest, était la propriété de M. Jean Plourde, du 8553 rue Foucher, à Montréal, qui n'avait pas été rapportée volée, M. Plourde étant en

voyage d'affaires à Toronto. Celui-ci pris possession de son véhicule, hier après-midi, au garage Luneau, de Drummondville. Il n'est pas endommagé, du moins en apparence.

Tous les agents en devoir au poste de la Sûreté provinciale de Drummondville, jeudi après-midi, ont répondu aux ordres du caporal Claude Brais dans cette affaire de vol à main armée. L'enquête par la suite a été complétée par des membres de l'escouade des vols à main armée.

L'arrestation du quatuor permettrait donc d'éclaircir 3 importants "hold-up", perpétrés dans la région au cours des derniers mois. Il ne reste que celui de South Durham, qui remonte au 20 décembre, dont on est encore sans nouvelle....

Ouverture d'un bureau d'agence des Assurances UCC a Nicolet

La Compagnie d'Assurances U.C.C. ouvrait officiellement à Nicolet, samedi un bureau d'agence.

Ce bureau sera administré par M. Léon Bouvet, responsable depuis 13 ans de l'essor que connaît cette compagnie dans ce territoire.

M. le curé Allard de Nicolet, a lui-même béni cet édifice et s'est dit fier de bénéficier des services de cette compagnie et très content de voir les progrès constants de cette compagnie Canadienne française qui est maintenant bien connue et respectée dans le monde des affaires. Agissant comme maître de cérémonies, M. Jacques Veilleux, gérant de la division de Drummondville a dit que le volume d'affaires de M. Bouvet justifiait la construction de ce bureau et que c'était dans le but d'offrir toujours un meilleur service aux assurés de ce territoire.

Me André Vigeant, maire de la ville de Nicolet s'est dit bien satisfait de voir cette entreprise s'établir dans sa ville et souhaita à M. Bouvet tout le succès qu'il en espérait lui-même.

Prenant la parole, M. E.-E. Mercier maire du village de St-Grégoire a dit que dans notre société actuelle, les assurances font partie de notre économie et qu'elles ont avantageusement remplacé la politique du "bas de laine".

M. Jacques Veilleux demanda en suite à M. Marcel Dubuc de Nicolet, président de la compagnie des Assurances U.C.C. Après un court historique de la Cie et de ses humbles débuts, l'U.C.C. connaît une prospérité qui fait que les Assurances U.C.C. ont étendu depuis quelques années leurs ramifications à tous

les résidents des villages et des villes de la Province.

Ce fut au tour du Directeur Général de la Cie, M. Marcel Tremblay à donner ses impressions.

Ce bureau dit-il, est un autre chaînon aux succès que connaît cette entreprise bien canadienne-française, fondée et administrée par des Canadiens français.

Ceci est un démenti sérieux à M. Gordon, qui a prononcé des paroles qu'il regrette, à l'effet qu'il n'y ait pas de Canadiens français capables d'être à la tête d'entreprises importantes. Les succès de la Compagnie sont pour une grande part la responsabilité des agents qui comme M. Bouvet, travaillent "dans le champ".

Vers 1949, l'U.C.C. était en pleine période de réorganisation, en vue d'une plus grande éman-

cipation. Léon Bouvet fut un des premiers hommes à qui la Compagnie a demandé de se consacrer à plein temps, au service des Assurances. A cette époque, cela demandait une forte dose de dévouement, d'esprit de travail et don de soi. L'expérience fut heureuse et la Compagnie possède aujourd'hui près de 200 représentants à travers la province.

M. Tremblay loua M. Bouvet pour le bon travail accompli et dit qu'il était à son avis le prototype parfait des vendeurs des Assurances U.C.C. La sincérité et la cordialité de M. Bouvet font qu'il possède l'estime de la direction de la Compagnie et de tous ses confrères.

M. Tremblay a bien voulu associer aux succès de son épouse, la part de compréhension et de sacrifices consentis par Mme Bouvet.

Remerciant la Compagnie d'avoir consenti à lui construire un bureau d'agence, M. Bouvet remercia aussi M. Veilleux d'avoir mené les travaux à bonne fin. Il s'est ensuite dit fier de la bonne collaboration qui a toujours existé entre son agence et le Siège Social.

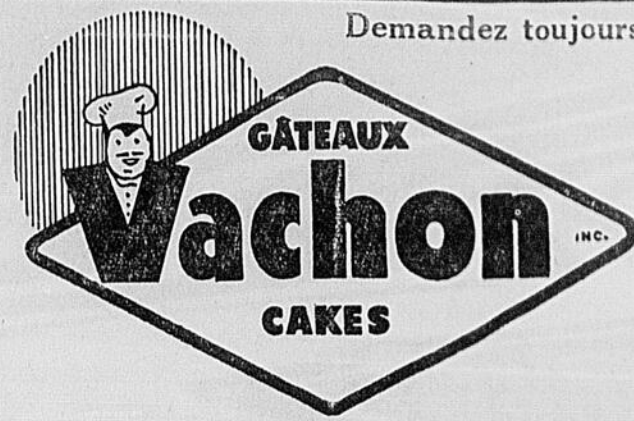
Il s'est ensuite dit heureux d'avoir dans son territoire même un bon assuré, de même qu'un excellent ami en la personne de M. Marcel Dubuc de Nicolet, qui cumulent les fonctions de Prés. Diocésain de l'U.C.C., Vice-prés. provincial de l'U.C.C., et président de la Compagnie des Assurances U.C.C.

Dans des conditions aussi favorables, M. Bouvet s'est dit confiant d'accroître son chiffre d'affaires et de répondre plus adéquatement aux besoins de ses

Saviez-vous que

Le célèbre dramaturge Tristan Bernard était si généreux qu'il ne pouvait passer devant un mendiant sans lui faire l'aumône. Un jour de juillet, raconte Sélection du Reader's Digest de janvier, voyant un vieux clochard qui se postait régulièrement devant sa porte, il lui tendit un gros billet, "Je pars pour la Normandie, lui dit-il. Voici deux mois d'avance. Vous aussi, vous avez droit à des vacances".

Construits au 12e siècle, les monuments khmers d'Angkor-vat, au Cambodge, restent sans doute une des plus grandioses réalisations humaines de tous les temps. Selon Sélection du Reader's Digest de janvier, une seule frise de bas-reliefs, illustrant la vie du dieu Vishnou, constitue un "film de pierre" d'un demi-mille de long.



Demandez toujours les

A Pierreville

Démission du président de la Commission scolaire

M. Jean-Luc Côté a démissionné, hier soir, de son poste de commissaire et de président de la commission scolaire de Pierreville, alléguant qu'un travail supplémentaire le privera des moments qu'il pouvait consacrer à cette charge et s'est déclaré peiné de devoir se retirer.

Nommé commissaire le 4 août 1959, en remplacement de M. Simon Guévremont, M. Côté était élu président le 12 juillet 1960 à la retraite de M. Julien Thibault.

M. Côté s'était donné corps et âme à ses fonctions. En ef-

fet, il avait présidé à la centralisation des commissions scolaires de Pierreville et à la centralisation des écoles. Puis avec ses compagnons, il s'était attaqué résolument au projet de la construction d'une nouvelle école, projet devant se réaliser incessamment et sa participation des plus actives à l'organisation d'une future école régionale.

Les commissaires, par un vote de remerciement, soulignèrent le dévouement inlassable de M. Côté à la cause de l'éducation à Pierreville.

Bonne a être jetée au panier

A Ste-Gertrude, une lettre maléfique a fait sont apparition dans le courrier d'une famille de la paroisse, pour y jeter la consternation.

Une lettre de provenance douteuse, et remplie de menaces qui arriveraient si telle ou telle chose n'était pas remplie comme indiqué sur la lettre a semé le doute dans l'esprit de gens de bonne foi. Le pire est que cette lettre ou plutôt l'auteur de cette missive se sert du nom de St-Jude, au cas où cette affaire se répandrait dans d'autres localités. Voici une copie du texte de cette lettre:

"Cette lettre est une chaîne de prière à St-Jude. Ecrivez cette lettre une fois par jour pendant 13 jours et mallez-la à qui vous voudrez ou bien commencer le jour même de la réception, et le 12ième jour il vous arrivera un grand événement. C'est une chaîne qui a commencé à Montréal et doit faire le tour du monde. Voyez ce que cette lettre a apporté à M. Côté, \$1,500. Mme Frenette qui détruit cette lettre

a perdu une petite fille, c'est affreux. Mme Saurin qui a empêché cette lettre de circuler a perdu la vue, deux mères de famille ont fait fortune en écrivant cette lettre. ATTENTION, il vous arrivera un grand événement le 13ième jour. St-Jude j'ai confiance en vous, protégez ma famille, donnez du travail à ceux qui en ont besoin, donnez des parents à des enfants délaissés, et que la paix règne dans le monde entier. Faites circuler cette lettre et vous en serez récompensé d'avoir eu confiance en St-Jude. Ne détruisez jamais cette lettre".

M. le vicaire Martin Courchesne de Ste-Gertrude qui a été questionné à ce sujet a répondu: "Je n'ai jamais vu un saint souhaiter du mal à quelqu'un si méchant soit-il. Cette lettre est tout simplement une plaisanterie de mauvais goût, qui mérite seulement d'être détruite, il serait malheureux de voir des personnes qui ont tendance aux superstitions de s'en faire avec une chose pareille".

Diverses causes de pertes de vie sur la rive sud en 1962

Le docteur Yvon Thibodeau coroner du district de Nicolet, vient de rendre publique la liste de ses activités pour 1962. Le docteur Thibodeau a tenu

clients.

En plus de tous les agents de la Division et leurs épouses, il y avait outre ceux qui ont adressé la parole, plusieurs autres personnalités tant religieuses que civiles.

Des félicitations furent adressées à Jean-Ls Béliveau qui a exécuté les plans de façon parfaite!

6 enquêtes et décrété 34 cas de recherche. De ces 34 cas, 28 portaient des verdicts de mort accidentelle, 5 de mort naturelle et un de suicide.

Les 6 enquêtes ont conduit à des verdicts de mort accidentelle. Voici la liste des diverses causes de pertes de vie sur la rive sud en 1962:

Accidents de la route	20
Noyades	6
Accidents de travail	3
Suicide	1
Incendie	1
Perte de vie par le froid	1
Asphyxie par corps étranger	2